



## Inscription de l'étudiant en BTS ou en CPGE

*A retenir*

### **BTS ET CPGE**

#### **RENTREE SCOLAIRE :**

Les informations sur le jour de la rentrée (date, horaire, lieu) seront mises en ligne sur le site du lycée fin août.

#### **BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :**

Les élèves, bénéficiaires d'une bourse de l'enseignement supérieur, déposeront au secrétariat du Supérieur (bâtiment H), à partir de la rentrée, leur notification conditionnelle de bourses émise par le C.R.O.U.S.

**Il est conseillé de ne pas différer la remise de ce document pour permettre une mise en paiement rapide de la bourse.**

#### **ELEVES BENEFICIAINT D'UN P.A.P. (Plan d'Accompagnement Personnalisé) OU SOUHAITANT EN BENEFICIER**

Les élèves concernés sont invités à adresser un courriel à Madame la professeure référente au lycée Dumont d'Urville dans les premiers jours de la rentrée.

**Mail : [referadapt.0830053G@ac-nice.fr](mailto:referadapt.0830053G@ac-nice.fr)**

#### **NUMEROS DE TELEPHONE UTILES :**

C.L.O.U.S. de Toulon : 04 94 08 83 00

La Maison de l'Etudiant de Toulon : 04 83 16 65 20

### **CPGE SEULEMENT**

#### **REVISIONS, LISTES DES OUVRAGES A SE PROCURER, CONSEILS DE LECTURE pour les premières années :**

Ces informations seront publiées début juillet sur le site du lycée.

#### **DOUBLE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE/ DISPENSES DE 1ERE OU 2EME ANNEE LMD :**

Les procédures relatives à la double inscription – obligatoire - à l'Université seront explicitées et organisées durant le mois de septembre. Le système des dispenses fera également l'objet d'une présentation des professeurs et de la direction du lycée.